

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	RÉFÉRENCE	PAP-030-CPC ST REMY
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique de circonscription
	PLACE DU POSTE	Circonscription premier degré Saint-Rémy de Provence
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 (Missions des conseillers pédagogiques du premier degré). Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	Le conseiller pédagogique de circonscription est un formateur de qui accompagne les enseignants dans le perfectionnement de leur pratique pédagogique et les aide à rechercher l'efficacité de leur enseignement tout en respectant leur professionnalité.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au déploiement du plan de formation de circonscription (constellations et animations pédagogiques), académique et national en fonction des priorités (plan maternelle, plan laïcité, plan mathématique, plan français, lutte contre le harcèlement...) - Former les enseignants aux gestes professionnels adaptés à l'âge et au développement des enfants. - Soutenir les équipes enseignantes dans la mise en œuvre des priorités. - Accompagner des débutants (FSTG, T1, T2, T3). - Contribuer à la formation inter-degrés (conseils école-collège). - Secondier l'IEN dans l'accompagnement renforcé des enseignants en éducation prioritaire - Collaborer avec le coordonnateur REP. - Être un membre actif du pôle ressource de circonscription piloté par l'IEN – Collaborer avec les acteurs de l'école inclusive. - Intervenir directement auprès des enseignants dans la mise en œuvre de l'école inclusive. - Participer au contrôle de l'IEF avec l'IEN. - Aider à l'élaboration de projets innovants et suivre le déploiement des projets NEFE sous-couvert de l'IEN (suivi pédagogique et administratif). - Contribuer à la mise en place de projets éducatifs en lien avec les partenaires. - Participer à des groupes de travail départementaux – Coopérer avec des pairs.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à se former tout au long de la vie - Connaissances à jour des ressources institutionnelles - Connaissances didactiques affirmées. - Compétences cognitives (maîtrise de soi), émotionnelles (gérer son stress), sociales (communiquer de façon constructive, développer des relations constructives, dépasser les difficultés) - Excellente communication orale et écrite. - Être capable de créer des synergies au sein des équipes - Aimer travailler en équipe. - Sens de l'organisation et rigueur - Disponibilité - Réactivité et hauteur de vue.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS	Être titulaire du CAFIPEMF
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire.
	REGIME HORAIRE	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
	CONTACT	Elsa PELESTOR-VALETTE - IEN de circonscription - ce.0133001s@ac-aix-marseille.fr